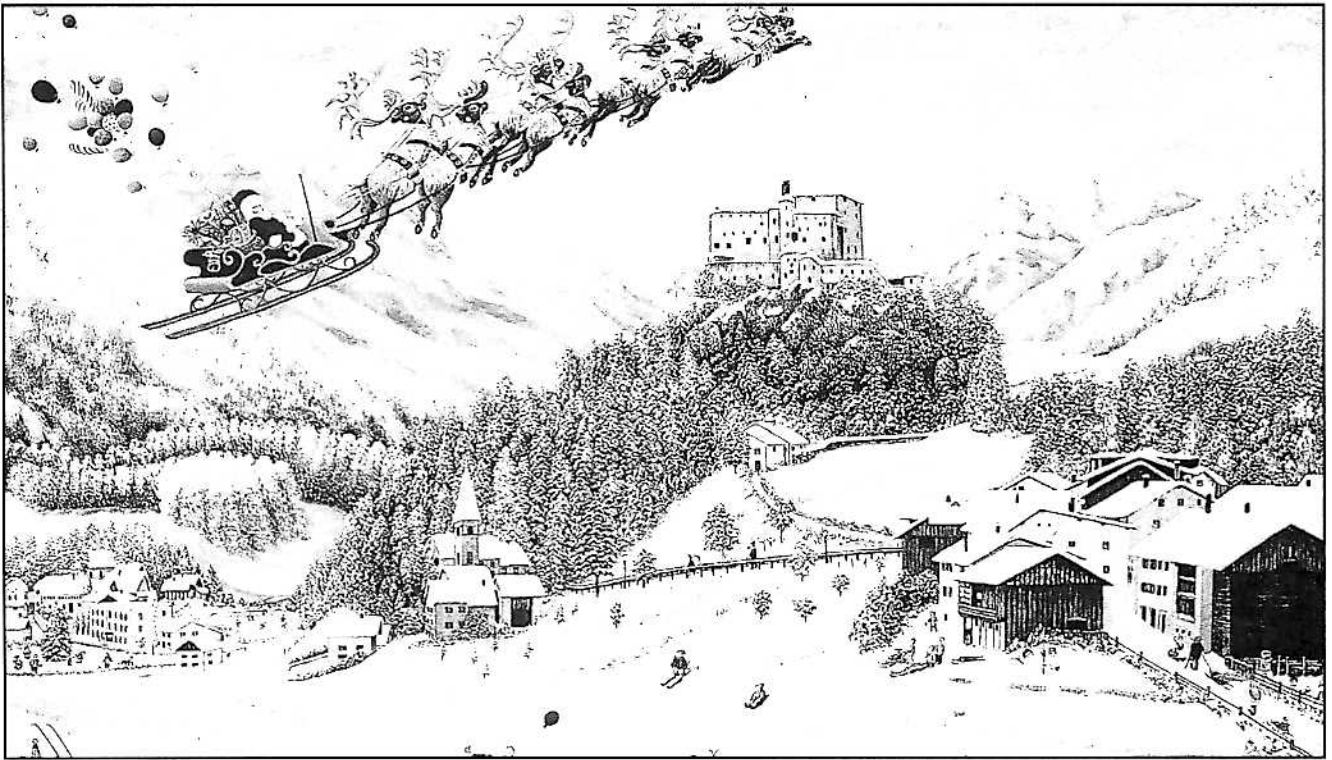


# Altviller

N° 16

Décembre 2000

**Le Maire**  
les Adjointes  
et les Conseillers municipaux  
vous souhaitent de joyeuses fêtes  
et une bonne année 2001



**Ils vous invitent toutes et tous à la cérémonie de Présentation des Voeux au Maire, le samedi 6 janvier 2001, à 20 heures au Foyer.**

Informations communales.....	p 2	A.S.C.A.....	p 9
Etre pompier à Altviller.....	p 6	Chorale paroissiale.....	p 10
La vie dans nos écoles.....	p 7	Associations des parents d'élèves.....	p 11
Conseil de fabrique.....	p 8	Infos pratiques.....	p 12

Afin de respecter les dispositions de la loi du 15 janvier 1990 régissant la communication en période pré - électorale, l'éditorial de M. le Maire est momentanément suspendu.

## Informations communales

### Etat-civil 2000

#### Naissances :

Dilan KÖCHER (le 30.12.99)

Valentin SCHNEIDER

Jennifer VIEIRA DOS MILAGRES

Mickaëla WAGNER

Antonin EBEL

Geoffrey STOSSE

Damien HEYMES

#### Mariages :

Bernadette HAUSER et Jean-Marie BLAISE

Anne DI SCALA et Frédéric HENRION

#### Décès :

Jean DOR

Gérard HAEN

Marguerite SPAETER, née SPAETER

### Fête des anciens

En 2001, elle aura de nouveau lieu à Altviller. Le menu n'est pas encore défini mais dès à présent, si vous avez plus de 65 ans, rendez-vous le dimanche 25 février 2001, à midi, au foyer d'Altviller.

### Neige et verglas

Bientôt l'hiver ! Neige et verglas seront de nouveau à l'ordre du jour.

Si la municipalité s'occupe du déneigement et du salage des routes, nous nous permettons de vous rappeler que, conformément à la loi, c'est aux riverains qu'incombent le dégagement et le traitement des trottoirs.

**Un stock de sel a été mis en place à la ferme Guerber**, où chacun pourra s'approvisionner, non pas pour ses besoins personnels, mais pour le salage des trottoirs, voire de la chaussée, devant sa propriété.

### Plus de sécurité pour nos enfants

Dans le souci d'améliorer la sécurité de nos enfants, usagers des transports scolaires, une nouvelle route a en effet été aménagée au milieu du village afin de permettre aux bus de s'arrêter devant l'abri sans avoir à manoeuvrer. Une marche arrière était en effet jusqu'alors nécessaire pour qu'il puisse se garer à l'endroit prévu.

Ces travaux financés par la municipalité ont été subventionnés à 42% par le conseil général.



## Départ du père Barbier

Le dimanche, 27 août 2000, le Père Barbier, après six années passées comme curé de Lachambre et d'Altviller, a pris congé de ses paroissiens pour faire valoir, selon la formule consacrée, ses droits à la retraite..

Après une messe à 10h30, une réception a été organisée au foyer d'Altviller, par les deux municipalités.

M. François Hardy, maire d'Altviller, en présence de Mme Simone Hamann, maire de Lachambre, a prononcé le discours de circonstance.

Puis M. Gaston Rouget et M. Georges Hamann, présidents des Conseils de fabrique des deux paroisses lui ont remis en souvenir une sculpture sur bois, représentant la Vierge et l'Enfant, oeuvre originale de Helmuth Muller, artiste disparu bien connu dans la commune et la région.

M. Laurent Bousch, au nom de la Chorale paroissiale et M. Pierre Bour, chef de Corps, au nom des Sapeurs-Pompiers lui ont également remis un cadeau d'adieux.

Au Père Barbier, nous renouvelons nos voeux d'une longue et active - comme il le souhaitait lui-même,- retraite.

C'est l'Abbé Jean-Luc Onoriani, auquel nous souhaitons la bienvenue, qui lui succède comme curé desservant les sept paroisses de la Communauté de Paroisses de "Notre-Dame du Vahl" .



## E n 2000, ils et elles ont fêté leur anniversaire

### 100 ans

en décembre : Mademoiselle Joséphine BOUSSER

### 89 ans

en janvier : Madame Philomène KRITTER, née SCHMITT

en février : Madame Jeanne CLOSSET, née JUNG

### 86 ans

en mars : Madame Marie ROUGET, née BOUR

en mai : Monsieur Rémy BISCHOFF

en août : Madame Anne JUNIER, née THIEL

### 84 ans

en février : Madame Marthe BISCHOFF, née KIEFFER

### 82 ans

en décembre : Madame Marie-Anne MATZ, née KOPP

### 81 ans

en mars : Madame Antoinette PEIFFER, née HENRION

Nous leur renouvelons nos meilleurs voeux et nous leur souhaitons une encore longue et paisible vie.

**Pétards et feux d'artifices peuvent être dangereux !  
Ne gâchez pas la nouvelle année par un accident stupide !**

Mettez en garde vos enfants.

Ne dirigez pas vos fusées vers les habitations, tenez compte du vent.



### L'évolution de la population

Année	Nombre d'habitants
1962	314
1968	346
1975	311
1982	464
1990	506
1999	534

Au 8 mars 1999, Altviller compte 534 habitants (263 hommes et 271 femmes).

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 49 naissances et 33 décès; l'excédent naturel s'élève donc à 16 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties est de 12 personnes.

### Les jeunes et les seniors

153 habitants de notre commune ont moins de 20 ans. Ils représentent 28,7% de la population alors que cette proportion est de 25,2% pour le département. 20 personnes ont plus de 75 ans, soit 3,7% de la population (6% pour le département).

### La population active

251 personnes sur les 534 habitants sont "actifs" (144 hommes et 107 femmes). Au moment du recensement, sur les 251 personnes "actives", 19 personnes cherchaient un emploi soit 7,6% (11,6% pour la Moselle), 33 personnes travaillaient à Altviller, 179 personnes en Moselle et 20 personnes dans d'autres départements ou à l'étranger.

### L'automobile

L'équipement en automobile est élevé : 15 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 91,8% ; dans le département, cette proportion est de 82%.

### L'habitat

La commune comprend 197 logements, 15 logements sont déclarés vacants. 148 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 75,1% (75,7% dans l'arrondissement, 70% dans le département).

La plupart des logements possèdent au moins une baignoire ou une douche et ont le chauffage central ou électrique.

## Tri sélectif

Matériaux	Pourcentages
Vieux papiers	52%
Cartons	13%
Plastiques	17%
Métal	8%
Erreurs (rejets)	10%
TOTAL	100%

La collecte sélective a un peu plus d'un an. Votre participation au geste citoyen permet de dresser un bilan satisfaisant. En effet, les résultats sont encourageants et témoignent d'une volonté commune pour la préservation de notre environnement. Le tri des déchets des habitants des 21 communes du Syndicat Intercommunal de la Voirie de Saint-Avold a permis le recyclage de plus de 2.000 tonnes de matériaux. Une étude du contenu des sacs durant cette période détermine le pourcentage (en poids) de chaque matériau.

Comme l'indique le tableau, les erreurs de tri représentent encore 10% du sac moyen.

